

# LE COURRIER DU

# LIFE-Lomme

BULLETIN D'INFORMATION DU PROJET LIFE-LOMME-JUILLET 2011-N° 2



Les Troufferies de Libin : une  
réserve naturelle peu banale !



# Edito

## Les petits ruisseaux font les grandes rivières ...

Dans la forêt polonaise de Bialowieza, on rencontre une des dernières populations de bisons. Ce grand herbivore est en danger d'extinction, notamment du fait de la disparition de son habitat naturel. Le projet LIFE 'Bison Land' vient de se terminer. Son objectif était d'assurer la survie à long terme de la population de bisons de Bialowieza, en restaurant des prairies naturelles et en créant des couloirs écologiques. Ces couloirs permettent la migration des bisons, depuis la population de Bialowieza vers d'autres populations environnantes. Les risques de consanguinité sont ainsi diminués.

L'Europe compte nombre d'espèces et d'habitats naturels. Une richesse biologique qu'il convient de préserver. Les projets LIFE Bison Land et LIFE Lomme sont des exemples d'actions en faveur de cette précieuse biodiversité.

Bonne lecture!

L'Equipe LIFE-Lomme



© Kraina Zubra

Bison européen

## Les brèves du LIFE

Ce printemps 2011 a vu aboutir des accords de collaboration avec la commune de Libin et le domaine provincial de Mirwart. Ces accords concernent une superficie totale de 141 hectares, répartie dans plusieurs zones : abords des Troufferies de Libin, Fange de Tailsus, Fange Mariette, vallées de la Pierre au charme, vallée du Marsault, ri des Glands et sources du Parfond ri. Toutes ces zones sont essentiellement situées sur des sols détrempeés et sont dégradées par des plantations d'épicéas et/ou par la présence de drains. D'ici fin 2014, le projet LIFE-Lomme a pour mission de restaurer des habitats naturels dans ces zones et de rendre celles-ci à nouveau accueillantes pour nos espèces de tourbières ou de fonds de vallées.

Les négociations avec les propriétaires privés vont également bon train. Ce sont près de 200 propriétaires qui ont été

contactés, en vue de leur proposer la coupe anticipée de leurs résineux et le rachat de leur parcelle. Bon nombre d'entre eux ont déjà décidé de vendre leur parcelle au projet LIFE-Lomme. Ces parcelles, couvrant actuellement une superficie de 23 ha, bénéficieront ainsi d'un statut de réserve naturelle domaniale. Il s'agit de parcelles souvent très peu productives et sur lesquelles les épicéas sont peu stables et donc sensibles aux tempêtes. Les parcelles achetées au premier semestre 2011 sont localisées à la Fange de Tailsus, la Grande Fange de Bras et le Pont-à-Libin.

Sur toutes ces zones, publiques et privées, les travaux de restauration sont en plein préparatifs!



Touradons de Molinie

# Qui se cache derrière le projet LIFE-Lomme ?

Deux organismes sont chargés de la mise en œuvre du projet LIFE-Lomme :

## • Contrat de rivière pour la Lesse •

Nous utilisons tous l'eau de nos rivières : usages domestiques (douche, wc, potager), agriculture, eau potable, loisirs (pêche, baignade), industrie, etc. L'homme n'est pas le seul à bénéficier de cette précieuse ressource : de nombreuses plantes et animaux dépendent directement des cours d'eau et des milieux humides pour vivre.

Les points de vue des nombreux utilisateurs des cours d'eau sont parfois très différents. Les contrats de rivière visent à réunir des représentants de ces utilisateurs ainsi que des représentants du monde scientifique, politique, associatif, etc. Ensemble, ils vont tenter de trouver des solutions aux problèmes de la rivière.

La première étape d'un contrat de rivière est la réalisation d'un état des lieux : en parcourant l'ensemble des cours d'eau, les problèmes locaux sont listés et localisés.

Des solutions concrètes sont ensuite proposées et rassemblées dans un Programme d'Actions. En signant le programme d'actions, ou Contrat de Rivière, les gestionnaires et tous les partenaires s'engagent à réaliser dans un délai raisonnable les actions dont ils ont accepté la prise en charge.

Enfin, un suivi régulier de l'état des rivières permet de vérifier si le programme d'actions aboutit au rétablisse-

ment du bon état de la rivière, répondant ainsi aux exigences de la Directive-Cadre Eau.

Le Contrat de rivière pour la Lesse concerne pas moins de 23 communes. Le premier programme d'actions triennal (2011-2013) a été signé en décembre 2010. Il vise à résoudre des problèmes tels que les rejets d'égouts, la présence d'espèces exotiques invasives, les dépôts de déchets sauvages, la dégradation d'ouvrages d'art (ponts, fontaines) ou encore la présence d'obstacles à la migration des poissons.



## Savez-vous... ce qu'est une masse d'eau ?

Une masse d'eau est constituée d'un ensemble de cours d'eau présentant des caractéristiques écologiques homogènes. Le sous-bassin hydrographique de la Lesse se réparti en 30 masses d'eau. La Directive-Cadre Eau impose la protection et l'amélioration de toutes les masses d'eau du territoire européen afin de parvenir à un bon état des eaux de surfaces et souterraines d'ici 2015.

Contrat de rivière pour la Lesse asbl

Rue de Dewoin 48 — 5580 Rochefort



Tél. 084/222665 — [www.contratderivierelesse.net](http://www.contratderivierelesse.net)



## • Direction générale de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement •

La DGARNE est une administration de la région wallonne est compétente dans les matières agricoles et environnementales. Ce sont deux de ses départements qui sont concernés par le projet LIFE-Lomme : le Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole (DEMNA) et le Département Nature et Forêt (DNF).

La mission du DEMNA est de rassembler les données et les informations nécessaires pour la surveillance de l'environnement. Le patrimoine naturel (espèces et habitats naturels) est ainsi inventorié et régulièrement suivi par des scientifiques. Cet inventaire permet de connaître

l'état de la biodiversité sur le territoire wallon. Il permet également de remettre des avis sur l'impact biologique de la construction d'un zoning industriel, d'un Ravel ou d'une exploitation de volaille à un endroit donné.

Le DNF est chargé de mettre en œuvre et de faire respecter le code forestier, les lois sur la conservation de la nature, les parcs naturels, la chasse et la pêche. L'organisation du DNF est basée sur des cantonnements qui assurent la gestion locale de la forêt.

Direction générale de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement (DGARNE)



Avenue Prince de Liège 15 — 5100 Jambes

Tél. 081/626438 — [www.biodiversite.wallonie.be](http://www.biodiversite.wallonie.be)

# A la découverte ... des Troufferies de Libin

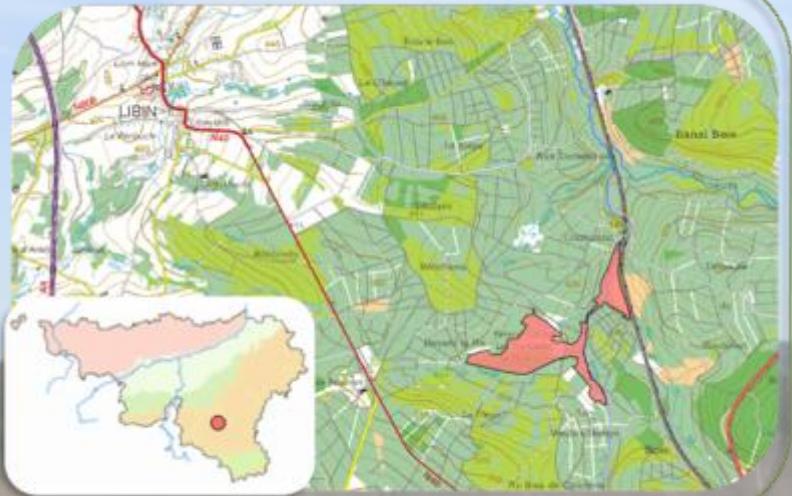
## Carte d'identité de la réserve

Statut : Réserve Naturelle Domaniale

Date de création : 1973

Superficie : 65 hectares

Communes : Libin, Libramont-Chevigny



A hauteur du château de Roûmont, débute le chemin balisé de la « balade des Troufferies ». Il emmène le promeneur jusqu'à la réserve naturelle. On y découvre un paysage fagnard, avec ses landes et tourbières, ses petits buissons rabougris, ses bouleaux les pieds dans l'eau...

Le paysage de la réserve a été façonné par l'homme, au fil du temps. C'est en exploitant la réserve de diverses manières que celle-ci est à présent un site remarquable à bien des points de vue : historique, culturel et biologique. Partons à la découverte de ce petit joyau du plateau de Recogne !

Les premières exploitations remontent à l'époque des celtes (derniers millénaires avant J.-C.). Ce peuple maîtrisait des techniques de travail des métaux et a cherché de l'or dans les sédiments des ruisseaux de la région. Les ruisseaux de Large Fontaine, de la Noire Eau et du Serpont, traversant la réserve naturelle, ont fait partie de leur terrains d'exploration. Les sédiments des ruisseaux étaient minutieusement inspectés à la recherche de paillettes d'or. Une fois l'or extrait, les sédiments étaient accumulés en butte, appelées tertres d'**orpaillage**. Pas moins de 400 tertres d'orpaillage ont été dénombrés dans la réserve naturelle. Ils constituent un véritable vestige de ce remarquable passé.

L'utilisation du site à des fins **agro-pastorale**s est également fort ancienne et s'est poursuivie jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Témoignage d'une ancienne habitante d'Ochamps : « Dans ma jeunesse, je gardais avec d'autres enfants le troupeau de vaches du village; un des parcours nous conduisait jusqu'à la troufferie. En été, lorsque les mouches étaient abondantes, le pâturage s'y pratiquait uniquement le soir et au début de la nuit; dans ce cas, nous amenions le troupeau sur la tourbière vers 7h du soir et le retour à Ochamps avait lieu très tard, parfois même vers 2 ou 3h du matin ! Je me rappelle aussi que mon père venait y chercher des joncs pour pailler des chaises » (extrait de Travaux n°9—Ministère de l'agriculture).

Enfin, l'**extraction de la tourbe** s'est pratiquée jusqu'aux années 1930. Cette activité s'est développée lorsque les forêts subsistantes – largement défrichées dès l'époque romaine – ne pouvaient plus fournir suffisamment de bois de chauffage aux habitants. Les troufleûrs (terme régional pour désigner celui qui extrait la tourbe) faisaient sécher de petites briques de tourbe au soleil. Ces briques étaient utilisées comme combustible de chauffage. C'est ce dernier mode d'exploitation qui a valu le nom de Troufferies au site.

## • Les petits trésors de la réserve •

Le bouleau pubescent (*Betula pubescens*) se distingue de son très répandu cousin, le bouleau verruqueux, par les fins poils qui garnissent légèrement ses rameaux et le dessous de ses feuilles. Le port des branches du bouleau pubescent n'est pas pendant, contrairement à celui du bouleau verruqueux.



Cet arbre est un pionnier : lorsqu'une nouvelle forêt naît, il est souvent dans les premiers à s'y développer. Si le vent emporte ses graines légères sur un sol gorgé d'eau, le bouleau verruqueux sera ravi ! Il se plaît les pieds dans l'eau et dans la tourbe. Et il s'y plaît d'autant plus qu'il y rencontre très peu de concurrence : rares sont les autres arbres capables de vivre dans de telles conditions...

La locustelle tachetée (*Locustella naevia*) est un petit oiseau très discret, qui se tient à couvert dans la végétation. Très difficile à observer, c'est son chant caractéristique qui trahit le plus



souvent sa présence : un trille extrêmement rapide et aigu, ressemblant à une stridulation de sauterelle.

Comme beaucoup d'oiseaux insectivores, elle quitte nos régions à la mauvaise saison, lorsque sa nourriture se fait rare. Elle migre alors vers le nord africain (Maroc, Mali, etc).

Les nacrés sont une grande famille de papillons dont le revers des ailes est orné de taches nacrées. Le nacré de la canneberge (*Boloria aquilonaris*) est une espèce boréo-alpine : son aire de répartition est limitée aux régions froides et humides des hautes altitudes et latitudes. En



région wallonne, le nacré de la canneberge se rencontre exclusivement sur les hauts plateaux ardennais. L'espèce est très sensible car elle s'est fortement spécialisée. Ses chenilles se nourrissent presque exclusivement de la canneberge, une plante très rare, inféodée aux tourbières.

Certaines plantes des milieux très humides ont développé une stratégie pour mettre au sec les jeunes pousses de l'année. C'est la technique du « touradon », qu'utilise admirablement la laîche paniculée (*Carex paniculata*). Chaque année, à l'arrivée de la mauvaise saison, ses feuilles se fanent et sèchent. Dans les milieux acides comme



les tourbières, la décomposition des matières mortes est très lente. Les débris de feuilles s'accumulent et forment, au bout de quelques années, des petites butes (les touradons). Les jeunes pousses de l'année se développent au sommet du touradon, à l'abri de l'eau. Aux Troufferies de Libin, certains touradons impressionnent par leur hauteur, avoisinant 1m !

# Rencontre – Projet LIFE-AlterIAS

A côté des projets « LIFE-Nature et Biodiversité » tels que le LIFE-Lomme, il existe un autre type de projet LIFE : « LIFE-Information et Communication ». Egalement financés par la Commission européenne, ils ont pour objectif de sensibiliser la population à des problématiques environnementales et à la conservation de la biodiversité. Le projet LIFE-AlterIAS (IAS pour Invasive Alien Species) en est un bel exemple ! Son but : **sensibiliser le secteur horticole à la problématique des plantes invasives.**

## • Plantes invasives ? •

Une plante invasive est une espèce végétale :

- (1) introduite par l'homme de manière volontaire ou accidentelle en dehors de son aire de répartition naturelle (c'est une espèce dite « exotique »)
- (2) capable de maintenir des populations viables dans les milieux naturels
- (3) qui présente d'importantes capacités de dispersion conduisant à une expansion des populations



Balsamine de l'Himalaya

(4) qui tend à former des populations denses dominant la végétation et supplantant les espèces indigènes

Toutes les espèces exotiques introduites par l'homme dans une région ne sont pas invasives, loin de là : on considère qu'une espèce sur 1000 introduites répondent aux quatre critères énoncés ci-dessus et sont donc qualifiées d'invasives.

## • Mieux vaut prévenir que guérir •

Nombre d'espèces actuellement invasives en Belgique ont été introduites pour leurs qualités horticoles : jolies fleurs, feuillage dense, plantes mellifères, etc. Mais une fois échappées des jardins, elles peuvent s'installer dans les milieux semi-naturels et s'étendre au point de porter préjudice à la biodiversité. Par exemple, la Balsamine de l'Himalaya est soupçonnée de « détourner les polliniseurs ». Ses fleurs sont en effet tellement attractives pour les insectes butineurs que certaines fleurs indigènes seraient délaissées. Or les polliniseurs jouent un rôle crucial dans la reproduction de nombreuses plantes.

La plupart des plantes invasives sont encore utilisées aujourd'hui pour l'ornement. Une enquête réalisée en 2010 a montré qu'environ 80% des plantes invasives sont toujours disponibles en pépinières.

Pour traiter le problème dès sa source, le projet AlterIAS a pour ambition de sensibiliser le secteur horticole aux risques que représentent ces espèces. Les professionnels de l'horticulture (pépiniéristes, horticulteurs, architectes paysagistes), les jardiniers amateurs et l'enseignement horticole font partie du public-cible du projet.

Dès septembre 2011, le projet lancera le premier code de conduite sur les plantes invasives en Belgique. Ce document préconise l'adoption de bonnes pratiques pour réduire les introductions et la dissémination des plantes invasives dans les parcs, les jardins, les bords de voiries, points de départ de beaucoup d'invasions dans les milieux semi-naturels. Il pourra être adopté par tous les acteurs de la filière horticole désireux de faire un geste pour la biodiversité.

Le projet préconise également l'utilisation de plantes alternatives non invasives qui peuvent se substituer aux plantes invasives. Une brochure sera publiée sur ce sujet fin octobre 2011 et proposera une sélection de plantes alternatives.

Projet ALterIAS — Mathieu Halford

Université de Liège, Gembloux Agro-Bio Tech

Unité Biodiversité Paysage

Passage des Déportés 2 — 5030 Gembloux

Tél. 081/62.22.44 — [www.alterias.be](http://www.alterias.be)



Cotoneaster horizontalis



Solidege du Canada



Renouée du Japon



Arbres aux papillons

# LIFE-KIDS



## Connais-tu le Sympetrum noir ?

Je suis une libellule. Tu me reconnaîtras facilement à la couleur de mon abdomen. Il est jaune et noir (femelle) ou entièrement noir (mâle). Si tu veux me trouver, le meilleur moment est le mois d'août !



Sais-tu que je peux pondre mes œufs en plein vol ? Je les largue lorsque je passe à ras de l'eau ou à ras d'un amas de mousse humide ou de boue.

Mes œufs sont particuliers : ils n'écloront qu'au printemps suivant. Ils se transformeront alors en larve. Mais mes larves sont très sensibles à la prédation par les poissons. Je recherche donc tout particulièrement des eaux peu poissonneuses pour me reproduire. Les petites mares des tourbières me conviennent à merveille !

Regarde-moi dans les yeux, tu seras fasciné... Ils sont énormes et composés de milliers de petits récepteurs, les ommatidies. La partie supérieure de mes yeux me permet de repérer les mouvements. La partie inférieure m'informe de la forme et des couleurs de mon environnement ou de mes proies.

Avec ces supers yeux et mon cou très mobile, j'ai une vision à 360° ! Pas la peine de croire que je ne te vois pas quand tu essayes de m'approcher...



# Premiers travaux de restauration en image ...



Coupe de semis naturels d'épicéas à la Fange de Tailsus (Libin). Les épicéas sont coupés à la tronçonneuse et sont laissés sur place. Très rapidement ils perdront leurs aiguilles et les branches mortes se tasseront., laissant la lumière filtrer jusqu'au sol.



Prairies humides du Val de Poix (Saint-Hubert)

## Contact

Projet LIFE Lomme

Sara Cristofoli - David Doucet

Rue de Villance 90 à 6890 Libin

Tél. 061/650095

Fax. 061/650099

[cristofoli.s@lifelomme.be](mailto:cristofoli.s@lifelomme.be)

[doucet.d@lifelomme.be](mailto:doucet.d@lifelomme.be)

[www.lifelomme.be](http://www.lifelomme.be)

Cette publication est réalisée avec le soutien de la Région Wallonne et de l'Instrument Financier pour l'Environnement de la Communauté européenne.

Editeur responsable : Sara Cristofoli | Rue de Villance 90, 6890 Libin

Photos : David Doucet et Sara Cristofoli, sauf mention contraire